



**F A É C U M**

# **NOTE SUR LA SCIENCE LENTE**

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES  
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Adoptée à la 603<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil central  
Le 22 avril 2026

Note sur la science lente

## Introduction

La science lente est un mouvement apparu dans les années 1980 qui propose de redonner du temps et de la profondeur à la recherche scientifique. Il vise à répondre aux difficultés que pose l'adoption, dans le milieu de la recherche, de logiques de performance héritées de l'entreprise privée. L'expression « publish or perish » encapsule ces dynamiques. Elle fait référence aux pressions que subissent les scientifiques pour multiplier les publications dans des revues prestigieuses et produire des résultats utiles d'un point de vue politique ou économique. En plus de nuire à la santé psychologique des scientifiques, le déploiement de cette culture productiviste dans les universités éloigne la recherche de l'idéal d'une science neutre, rigoureuse et qui bénéficie à la collectivité.

Au cours de son histoire, la Fédération a eu l'occasion de se positionner à de multiples reprises en faveur des principes que supporte le concept de science lente. La présente note intègre ces positions au sein d'un nouvel argumentaire en faveur de la généralisation des principes de la science lente dans les universités du Québec.

Trois thèmes principaux seront développés : la multidisciplinarité en recherche, l'accès libre aux publications savantes, et, enfin, la neutralité du financement de la recherche.

### **Recommandation 1**

Que la recherche universitaire s'accorde avec les principes de la science lente.

## Multidisciplinarité en recherche

En recherche, la multidisciplinarité désigne la mobilisation de plusieurs disciplines pour étudier un même sujet. Les avantages de ce type d'approche pour la qualité de la recherche produite sont nombreux. L'utilisation d'une diversité de perspectives apparaît tout d'abord particulièrement adaptée à l'étude de problèmes complexes. La multiplication des perspectives permet de mieux détecter les angles morts et autres biais d'une discipline en particulier, ce qui conduit à des recherches de meilleure qualité. Ce genre d'approche apparaît particulièrement adapté à la recherche de solutions à d'importants enjeux actuels, dont plusieurs se démarquent particulièrement par leur caractère multidimensionnel. Les changements climatiques, par exemple, touchent des domaines aussi variés que les politiques publiques, la biologie ou le travail social. De même, la pandémie de COVID-19 ne peut, elle non plus, être conçue uniquement comme un problème de santé publique. Ses effets sur les finances publiques et les nombreux discours complotistes qu'elle a engendrés font aussi de la pandémie un phénomène radicalement multidimensionnel. Des chaires de recherche qui se donneraient comme mission d'étudier l'un ou l'autre de ces phénomènes auraient ainsi avantage à regrouper des scientifiques provenant d'une

diversité de disciplines. Malheureusement, des obstacles institutionnels limitent encore la mise sur pied de telles initiatives dans les universités.

Dans les universités, ces barrières prennent souvent la forme de structures universitaires fortement cloisonnées, qui décourage la collaboration entre les départements et les facultés. Dans un article publié en 2020, un regroupement de 57 universitaires œuvrant dans des universités canadiennes a témoigné que la gestion en silo opérée dans les départements et facultés tend à pénaliser les personnes chercheuses dont les travaux se situent aux marges de leurs disciplines. Puisque leurs sujets d'étude sont moins connus de leurs pairs, ils auraient plus de difficulté à obtenir de la reconnaissance pour leur travail, ce qui se traduirait par des perspectives d'avancement plus limitées dans le monde académique :

*Les divisions entre facultés et départements entravent la recherche interdisciplinaire, même si elles prétendent y accorder de l'importance. Cela est particulièrement vrai pour les membres du corps professoral au début de carrière qui s'éloignent trop d'un champ disciplinaire reconnu et éprouvent ensuite des difficultés à convaincre un comité de promotion que leurs travaux s'inscrivent dans le cadre du département ou de la faculté et qu'ils sont significatifs selon leurs critères ou indicateurs<sup>1</sup>.*

La recherche multidisciplinaire se situe au cœur du concept de science lente puisqu'elle privilégie l'addition des perspectives et est particulièrement adaptée à l'étude des problèmes complexes ce qui ne peut se faire que sur des échéanciers plus longs. Qui plus est, elle permet le développement de compétences transversales, qui enrichissent un parcours de recherche. Les scientifiques à l'origine de l'article notent d'ailleurs que « l'interdisciplinarité requiert un espace intellectuel permettant d'imaginer d'autres manières d'être et de connaître. Elle s'accorde bien avec le mouvement de la science lente – davantage de temps pour réfléchir, échanger et créer »<sup>2</sup>. Le groupe recommande aux universités de mettre en place des événements et des espaces pour favoriser les échanges entre personnes étudiant différentes disciplines. Une série de positions adoptées à l'occasion du 473<sup>e</sup> conseil central témoigne de l'appui de la Fédération au développement de ce genre d'initiatives.

### **Rappel de position 1**

1129. Que la FAÉCUM encourage le développement d'initiatives interdisciplinaires à tous les cycles d'études.

### **Rappel de position 2**

1132. Que l'Université de Montréal mette sur pied une structure d'appui et de mentorat pour les personnes professeuses embauchées dans un contexte interdisciplinaire.

---

<sup>1</sup> Traduction libre de Steven J. Cooke *et al.* 2020. Diverse perspectives on interdisciplinarity from Members of the College of the Royal Society of Canada. FACETS. 5(1): 155.

<https://doi.org/10.1139/facets-2019-0044>

<sup>2</sup> *Ibid.*

### Rappel de position 3

1137. Que l'Université de Montréal affirme sa volonté de promouvoir l'interdisciplinarité dans ses programmes en engageant des ressources budgétaires pour le développement de l'interdisciplinarité au sein de l'institution.

### Rappel de position 4

1141. Que lors de la création de nouveaux programmes interdisciplinaires, un espace physique commun soit désigné pour les personnes étudiantes suivant cette formation.

Ces dernières années, l'importance croissante des financements privés ainsi que l'augmentation des problèmes de santé mentale chez les personnes chercheuses ont amené les associations à s'intéresser davantage à la science lente. L'ajout de la science lente comme priorité du plan d'action de la coordination à la recherche universitaire en 2025-2026 témoigne d'ailleurs de l'actualité renouvelée de ces positions dans le contexte universitaire actuel. La Fédération s'engage à intégrer ces positions en faveur de la multidisciplinarité au centre des efforts qu'elle consacre pour faire la promotion de la science lente à l'Université de Montréal.

### Libre accès

Le libre accès à la recherche est une autre composante centrale au concept de science lente. Il réfère à la possibilité, pour une recherche, d'être diffusée sans restriction au grand public. Il s'oppose ainsi aux pratiques commerciales utilisées par le milieu de l'édition savante et les subventionnaires privés. Le premier limite la diffusion de la recherche en imposant des tarifs prohibitifs pour accéder à une revue ou y publier; les seconds, en s'appropriant les résultats d'études par l'intermédiaire de brevets, par l'achat de propriété intellectuelle ou l'utilisation d'autres dispositifs légaux. L'ensemble de ces pratiques nuisent de manière importante à la production scientifique. Tout d'abord parce que la tarification de l'accès aux revues savantes ampute les budgets des institutions de recherche, mais, surtout, puisque la recherche scientifique est avant tout un processus itératif : chaque découverte s'appuie sur un ensemble de travaux antérieurs. Empêcher la diffusion d'études pour des motifs économiques limite la capacité d'équipe de recherche à réutiliser des connaissances existantes pour faire progresser leurs propres travaux. En somme, ces formes de marchandisation du savoir nuisent à la qualité de la recherche puisqu'elle remplace la collaboration libre et ouverte entre scientifiques par une privatisation des connaissances produites.

La Fédération revendiquera que l'Université de Montréal promeuve le libre accès aux recherches produites par ses équipes de recherches. Elle s'appuiera pour ce faire sur une série de positions portant sur le libre accès qu'elle s'est donné en 2015, dans le cadre de l'adoption, par les associations, de l'avis *Le libre accès aux articles évalués par les pairs*. De manière synthétique,

l'avis recommande la mise en place d'un dépôt institutionnel permettant l'accès libre aux travaux produits par les personnes chercheuses à l'Université. La Fédération continuera de faire pression sur l'Université pour qu'elle donne suite aux recommandations de l'Avis.

### **Rappel de position 5**

1414. Que tous les départements de l'Université de Montréal soient dotés d'une politique sur le libre accès, que celle-ci soit départementale ou universitaire.

### **Modification de position 1**

1495. ~~Qu'à l'Université de Montréal, le vice-rectorat à la recherche, les bibliothèques, les syndicats et les associations étudiantes sensibilisent la communauté universitaire~~ Que la communauté universitaire soit sensibilisée au libre accès et que les articles des personnes chercheuses soient archivés sur une plateforme de dépôt d'établissement. ~~encouragent l'archivage des articles par les chercheurs sur une plateforme de dépôt d'établissement.~~

### **Modification de position 2**

1499. Que les politiques sur le libre accès des organismes subventionnaires impliquent un archivage obligatoire pour ~~tous les chercheurs financés~~ toutes les personnes chercheuses financées par ceux-ci.

### **Financement neutre de la recherche**

La notion de neutralité en financement de la recherche renvoie à des bourses et des subventions qui laissent à la personne chercheuse une complète liberté quant aux orientations, aux objets et aux finalités de ses travaux. Il s'oppose au financement orienté, qui rattache les subventions à l'atteinte d'objectifs et de résultats décidés par l'organisme subventionnaire. Le financement neutre est l'un des piliers de la science lente puisqu'il est une condition essentielle à une activité scientifique rigoureuse et tournée vers le bien commun. Il permet le financement d'une recherche dont les objectifs sont découplés du contexte politique ou des besoins économiques immédiats, ce qui participe à la construction d'une compréhension du monde dans sa complexité. À l'inverse, le rattachement du financement de la recherche à des objectifs décidés par les subventionnaires subordonne l'activité scientifique aux intérêts à court terme d'acteurs politiques ou économiques, qui ne sont pas forcément alignés avec le bien commun. Au cours de son histoire, la Fédération a eu l'occasion de se positionner à de nombreuses reprises en faveur d'un financement neutre de la recherche.

## Rappel de position 10

191. Que les organismes subventionnaires financent de façon équitable tous les secteurs de la recherche.

## Rappel de position 11

948. Que le gouvernement du Québec n'exerce pas de discriminations fondées sur le potentiel de commercialisation dans son financement des fonds subventionnaires québécois.

En 2026, de nouvelles orientations adoptées par le gouvernement fédéral en matière de défense nationale réaffirment la pertinence de ces positions dans le discours de la Fédération. En réaction à une montée importante des tensions géopolitiques dans plusieurs régions du monde, le ministère de la Défense a obtenu une augmentation importante de son budget, qui atteint désormais la cible suggérée par l'OTAN de 2 % du PIB, soit 63 milliards de nouvelles dépenses militaires<sup>3</sup>. Outre l'achat d'équipements, ces nouveaux investissements servent aussi à financer de nouvelles bourses et subventions destinées à soutenir la recherche utile pour la défense nationale. Concrètement, les personnes étudiantes qui déposent des demandes de bourses auprès des organismes subventionnaires fédéraux ont la possibilité d'obtenir jusqu'à 25% de financement supplémentaire si leurs recherches répondent aux défis technologiques identifiés par le ministère de la Défense.

Un tel programme compromet de manière évidente la neutralité du financement public de la science puisqu'il incite les personnes chercheuses à choisir des objets d'étude qui répondent immédiatement aux besoins du ministère de la Défense, ce qui soulève des enjeux éthiques évidents étant donné la nature des activités de ce ministère. Des opportunités de financement existent par exemple pour le développement d'algorithme « d'apprentissage profond » pour « la reconnaissance automatique d'une panoplie de cibles et de menaces dans les données obtenues à partir de capteurs sous-marins » ou l'utilisation « de renseignement recueilli par l'entremise d'une gamme de dispositifs de surveillance et de collecte de radiofréquence, afin de fournir aux décideurs des informations en temps utile pour la protection électronique ou l'utilisation d'autres systèmes de guerre électronique »<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Gouvernement du Canada, « Le Canada atteint la cible consistant à dépenser 2% du produit intérieur brut à la défense » 26 mars 2026. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2026/03/le-canada-atteint-la-cible-consistant-a-consacrer-2--du-produit-interieur-brut-a-la-defense.html>

<sup>4</sup> Gouvernement du Canada, « Possibilités offertes par le Programme de jumelage des stagiaires de recherche du MDN et du CRSNG » 2 février 2026. <https://www.canada.ca/fr/recherche-developpement-defense/services/partenariats-opportunités/mdn-crsng-possibilités.html#toc-03-3>

Étant donné les dérives importantes que peut engendrer un financement de la recherche orientée pour des fins militaires, la Fédération s'engage à redoubler d'efforts pour que le financement public de la recherche universitaire demeure à l'abri de toute ingérence.

## **Recommandation 2**

Que le financement public de la recherche ne serve pas au développement de l'industrie militaire.

## **Conclusion**

Le mouvement de la science lente est avant tout une réponse à la présence croissante des logiques marchandes issues du secteur privé au sein des universités. Ces logiques en viennent à remodeler le fonctionnement du financement de la recherche, dont un large pan priorise désormais des recherches rapides devant produire des résultats concrets immédiatement utiles pour les subventionnaires. Ces dynamiques détournent l'activité scientifique de sa mission première, qui est le développement d'une compréhension profonde et rigoureuse de notre monde, au profit de la réponse aux besoins immédiats des États ou des entreprises. Conformément à ses orientations historiques sur la recherche et son financement, la FAÉCUM entend s'opposer résolument au déploiement de ces dynamiques à l'Université de Montréal.

## RAPPEL DES RECOMMANDATIONS ET DES MODIFICATIONS

### Recommandation 1

Que la recherche universitaire s'accorde avec les principes de la science lente.

### Recommandation 2

Que le financement public de la recherche ne serve pas au développement de l'industrie militaire.

### Modification de position 1

1495. ~~Qu'à l'Université de Montréal, le vice-rectorat à la recherche, les bibliothèques, les syndicats et les associations étudiantes sensibilisent la communauté universitaire~~ Que la communauté universitaire soit sensibilisée au libre accès et que les articles des personnes chercheuses soient archivés sur une plateforme de dépôt d'établissement. ~~encouragent l'archivage des articles par les chercheurs sur une plateforme de dépôt d'établissement.~~

### Modification de position 2

1499. Que les politiques sur le libre accès des organismes subventionnaires impliquent un archivage obligatoire pour ~~tous les chercheurs financés~~ toutes les personnes chercheuses financées par ceux-ci.